

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Dechets contenant du mercure

Code Eural	060404* - 050701* - 200121*
Code déchet	008005

DESCRIPTION

Matériaux divers contenant du mercure métallique comme des thermomètres, des tensiomètres, des interrupteurs et des capsules avec boîtier.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Conditions générales :

- Pas de mercure (métallique) pur en bouteille
- Pas de composés chimiques contenant du mercure
- Pas de sels de mercure

Conditions d'emballage :

- Les déchets sont emballés dans des fûts en plastique en bon état de 30 ou 60 litres pourvus de matières absorbantes. Cet emballage satisfait à la RGPT et aux normes ADR.
- Ces emballages, y compris la palette sur laquelle les déchets sont empilés, sont considérés comme emballages perdus.